

**Borex : hausse significative
de ses résultats au deuxième trimestre**

Montréal (Québec), le 7 août 2013 – Reflet de sa stratégie de croissance, les résultats financiers de Borex inc. (« Borex » ou la « Société »)(TSX:BLX) s'améliorent au second trimestre de 2013 enregistrant entre autres une hausse de 23 % de son bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA »).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars, sauf les montants par action et la marge du BAIIA)	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
	Produits de la vente d'énergie	40,1	38,9	90,9
BAIIA	23,2	18,9	56,4	52,2
Marge du BAIIA (%)	57,9	48,6	62,0	54,1
Résultat net ⁽¹⁾	(1,7)	(6,0)	2,3	(1,2)
Par action (de base) (\$) ⁽¹⁾	(0,04)	(0,16)	0,06	(0,03)
Marge brute d'autofinancement ⁽²⁾	17,8	5,5	40,7	27,4
Par action (de base) (\$) ⁽²⁾	0,47	0,15	1,08	0,73

(1) attribuable aux actionnaires de Borex pour les activités poursuivies

(2) La date prévue pour le paiement des intérêts sur les débentures convertibles de 8,3 M\$ étant le 30 juin, un dimanche, ces derniers ont été déboursés le prochain jour ouvrable, soit le 2 juillet 2013. La marge brute d'autofinancement ajustée est donc de 9,5 M\$.

L'amélioration de la performance de la Société au deuxième trimestre de 2013 est en grande partie attribuable à la contribution du parc éolien St-Patrick (France) acquis en juin 2012, à de meilleures conditions de vent au Canada et à une hydraulité plus forte aux États-Unis qui ont plus que compensé l'impact de l'arrêt des activités de la centrale thermique de Kingsey Falls. Ces facteurs positifs ont permis d'améliorer au deuxième trimestre de 2013 la production, les produits de la vente d'énergie, le BAIIA et la marge brute d'autofinancement⁽²⁾ de la Société de respectivement 9 %, 3 %, 23 % et 73 % par rapport à la même période en 2012.

Rappelons qu'au cours du deuxième trimestre 2013, Borex a clôturé le refinancement à long terme d'un montant de 90 M\$US garanti par deux de ses centrales américaines qui permet à la Société de rembourser une dette existante de 70,7 M\$US et de libérer des fonds afin de soutenir son développement. Ce financement sans recours portera intérêt au taux annuel de 3,51% et sera amorti en totalité par versements semestriels sur une période de 12 ans.

CROISSANCE DE L'ENTREPRISE : PLUSIEURS SITES EN CONSTRUCTION

Borex poursuit le développement de plusieurs projets, au Canada et en France, qui influenceront significativement son profil d'actifs au cours des prochaines années. Patrick Lemaire, président et chef de la direction, souligne que « la construction de la phase I des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré continue de progresser selon les échéanciers prévus en dépit d'un arrêt de travail d'une semaine causé par une grève

générale dans le secteur de la construction au Québec en juin dernier. » Les premiers 272 MW seront mis en service en décembre 2013 suivis de la phase II de 68 MW en décembre 2014. Également au Canada, la construction du projet éolien Témiscouata I devrait débuter au cours du troisième trimestre. Les activités sur le chantier du projet hydroélectrique Jamie Creek se poursuivent dans le respect des échéanciers prévus et la Société envisage une mise en service tôt en 2014.

En France, la construction des sites éoliens La Vallée et Vron suit son cours et leur mise en service demeure prévue d'ici la fin de 2013. Notons que la Société travaille activement à finaliser le financement des projets Fortel-Bonnières et St-François.

Au 30 juin 2013, Boralex rapporte une encaisse de 128 M\$ et bénéficie donc de ressources financières importantes pour poursuivre sa croissance.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de près de 500 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 550 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures non conformes aux IFRS. Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise le BAIIA, la marge brute d'autofinancement, le coefficient d'endettement net, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté comme mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Ces mesures non conformes aux IFRS sont tirées principalement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités annexés au présent communiqué, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com